

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2022 DEVE 35 Subventions (34 000 euros) à 5 associations pour leurs actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation durable.

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le 3 mai 2018, votre assemblée a adopté la Stratégie de Paris pour une alimentation durable « Paris, bien dans son assiette » qui dote la capitale d'une politique alimentaire transversale ambitieuse pour que l'alimentation consommée à Paris soit saine, respectueuse de l'environnement et accessible à tou.te.s.

Cette stratégie, qui offre un cadre structurant aux nombreuses actions sectorielles déjà engagées, à la mobilisation des acteurs du secteur de l'alimentation et au lancement de nouvelles actions a été labellisée en 2021 Projet Alimentaire Territorial (PAT) par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. La Ville s'est par ailleurs fixé des objectifs ambitieux afin de porter une politique agricole et alimentaire territoriale, notamment à travers la création de l'opérateur AgriParis. Afin de préfigurer cette structure, une conférence citoyenne réunissant 50 Parisien.ne.s et 50 Francilien.ne.s s'est tenue en mars 2021. Un second temps de concertation avec les professionnels du secteur s'est déroulé de mai à décembre 2021 dans le cadre des États Généraux de l'Agriculture et de l'Alimentation durables (EGAAD). AgriParis aura pour mission, notamment, de soutenir la transition agro-écologique des exploitations franciliennes pour accompagner la restauration collective municipale et lui permettre d'atteindre l'objectif d'une alimentation 100 % durable dont 50 % des produits seront approvisionnés localement (à moins de 250 km de Paris) d'ici 2027. Ces objectifs sont inscrits dans le nouveau Plan alimentation durable qui est présenté au Conseil de Paris du 31 mai au 3 juin 2022.

La réussite de cette politique publique en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire parisien. C'est pourquoi, Paris soutient depuis plusieurs années les initiatives, portées par les associations et les Parisien.ne.s, qui répondent aux enjeux agricoles et alimentaires, notamment en faveur des plus jeunes, des seniors, ou encore des foyers modestes. Elles concernent l'accessibilité de tout.e.s à une alimentation durable, la découverte, l'apprentissage et la sensibilisation à une alimentation durable ainsi que la lutte contre le gaspillage alimentaire sur l'ensemble du territoire parisien, avec une attention particulière portée aux publics et aux quartiers prioritaires.

Après un examen attentif de leurs demandes, je soumetts à votre assemblée l'attribution de subventions à 5 associations. Ces projets relatifs aux enjeux agricoles et alimentaires parisiens ont pour objectif de sensibiliser à une alimentation durable chaque Parisienne et chaque Parisien quel que soit sa situation ou son âge.

Projets à destination des publics scolaires

- Association Science Technologie et société (ASTS) pour son projet « Miam 2050 ! Exposition et joutes verbales sur l'alimentation durable » à Paris (8 000 €) – Paris Asso n° 2022_04221.

L'association, qui expérimente son action à l'Académie du Climat depuis octobre 2021, propose d'animer 25 ateliers dans des classes de collèges parisiens. À partir des photographies de l'exposition réalisée par Peter Menzel et Faith d'Aluisio « Hungry Planet - Ce que mange le monde », les animateur.trices invitent les collégien.ne.s à identifier un élément qui est le point de départ des discussions. Ces images ont pour objectif de déconstruire des préjugés alimentaires et de les faire se questionner sur la diversité des cultures alimentaires. Les collégien.ne.s sont ainsi amené.e.s à réfléchir à l'impact écologique de l'alimentation humaine sur l'environnement et la biodiversité ainsi qu'aux leviers actionnables pour favoriser une alimentation durable et défendre cette alimentation pour 2050.

Au sein de la classe, deux groupes forment le jury apportant des contre-arguments puis inversement. Les échanges se poursuivent en groupe plénier avec des éclairages scientifiques fournis par un médiateur de l'association en présence des professeur.e.s. Le médiateur ponctuera et renforcera les séquences par des apports de connaissances scientifiques. L'association a par ailleurs été récompensée pour son jeu Climat tic-tac.

- Les Fourmis qui jardinent pour leur projet d'ateliers pédagogiques de jardinage pour les élèves de groupe scolaire Dunois à Paris 13^e (montant : 4 000 euros) – Paris Asso n° 2022_04877.

L'association, lauréate Parisculteurs 2019, est installée sur une surface de près de 1 600 m² sur les toits des écoles maternelle et primaire Dunois. L'activité de la micro-ferme permacole a débuté en 2020 après des travaux d'aménagement des quatre terrasses. Les cultures de fruits et légumes sont réalisées selon les principes agroécologiques, en pleine terre et, pour partie, sous serre. L'association, qui promeut l'agriculture urbaine dans un des quartiers prioritaires de la Ville, souhaite poursuivre le déploiement des ateliers pédagogiques mis en place depuis juin 2021 pour les 185 élèves de maternelle et les 250 élèves de primaire autour des animations « de la graine à l'assiette ». L'objectif sera de partager des savoir-faire pour cuisiner et transformer les produits de la ferme et ainsi sensibiliser les enfants à la biodiversité, à une alimentation durable, responsable et aux circuits-courts. À noter qu'une subvention d'investissement au titre du budget participatif au bénéfice de cette même association vous est également soumise au cours de cette séance (DEVE 23).

- Quartier maraîcher pour son projet de sensibilisation à l'alimentation durable et à l'agro-écologie et d'ateliers « de la graine à l'assiette » (montant : 6 000 euros) – Paris Asso n° 2022_04351.

L'association est installée sur trois sites complémentaires dans les 11^e et 12^e arrondissements. Lauréate des 2^e et 4^e éditions des Parisculteurs, elle cultive en maraîchage bio-intensif 400 m² en toiture du collège Pilâtre de Rozier à Paris 11^e permettant la distribution de légumes, aromates, petits fruits et plants en vente directe aux habitant.e.s du quartier ou à des restaurateurs et magasins de proximité. Elle dispose aussi d'une ferme en permaculture de 560 m² sur les toits de la Caserne de Reuilly à Paris 12^e qui produit des légumes, aromates et petits fruits. Cet espace bénéficie également d'un laboratoire potager pour la culture de

micro-pousses et la fabrication de jus et de condiments. L'association a par ailleurs une serre en toiture d'immeuble à Paris 12^e et investira en 2022 un nouveau terrain en pleine terre à la Caserne Carnot dans le Bois de Vincennes.

Afin de transmettre les savoir-faire de l'agro-écologie et de sensibiliser des collégien.ne.s et des familles à une alimentation durable, locale, accessible à tou.te.s, Quartier maraîcher souhaite développer un programme régulier d'ateliers pédagogiques à l'année sur ses sites. Les publics, jeunes ou adultes, sont accueillis en petits groupes. Ils résident à proximité immédiate des lieux d'implantation ou sont issus de partenariats avec plusieurs collèges et écoles des alentours. L'objectif est de les sensibiliser aux cultures de plantes potagères et à la découverte de variétés de fruits et légumes.

Projets tout public

- Café associatif Pernety – Le Moulin à café, pour son projet « Promouvoir l'alimentation durable au café associatif » situé à Paris 14^e (montant : 6 000 euros) – Paris Asso n°2022_05458.

Le Moulin à café sert environ 70 repas par jour à tarifs solidaires (soupe à 2 euros et plat chaud à 6,5 euros) à des habitants du 14^e arrondissement, notamment des quartiers prioritaires autour de la Porte de Vanves et de la Cité de l'Eure. Ce faisant, elle sensibilise à une alimentation durable et de qualité environ 1 000 bénéficiaires. Pour préparer les repas, dont près de la moitié sont végétariens, l'association s'approvisionne auprès d'acteurs locaux et de l'AMAP le Moulin des lapins. Elle privilégie des produits frais et de saison, issus de l'agriculture biologique et des circuits courts. Elle reçoit aussi des invendus des boulangeries du quartier et encourage les personnes accueillies à adapter la taille des portions demandées afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Le café sensibilise aussi ses bénéficiaires à réduire la part carnée dans leurs repas. Il organise par ailleurs des conférences-débats thématiques animées par des producteurs ou étudiants engagés dans le secteur de l'alimentation durable.

- Florimont, pour son projet « Manger mieux pour vivre mieux » à Paris 14^e (montant : 10 000 euros) – Paris Asso n°2022_04501.

L'association entreprend la création à horizon 2023-2024 d'un pôle développement durable constitué des projets « manger mieux pour vivre mieux », « graine de Quatorzien » ainsi qu'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale. Le projet présenté ici a pour objectif de sensibiliser les publics à une alimentation durable, qui soit à la fois saine, accessible et responsable avec des conséquences bénéfiques pour la terre, les travailleurs de la filière (paysan.ne.s, éleveur.se.s, restaurateurs.trices, vendeur.se.s) et les consommateurs. Elle propose pour cela de mettre en place trois actions sur trois ans: la sensibilisation des publics, l'animation d'un réseau d'acteurs et de consommateurs de proximité et la mise en place des outils et actions pour accompagner les habitants vers un changement d'habitudes en termes d'achats et de consommation. S'inspirant du projet Graine de Quatorzien, l'association organisera des débats, des ateliers, des animations et participera à des événements publics afin de toucher un très large public, au moins 1 500 habitant.e.s du 14^e arrondissement (enfants, jeunes, parents et seniors). Ces

actions auront également pour finalité de favoriser le maillage territorial d'acteurs : des producteur.trice.s d'Île-de-France, des transformateur.trice.s de produits locaux, leur réseau d'associations et de partenaires (restaurateur.trice.s, commerçant.e.s, lycée hôtelier). Une convention avec l'association Florimont permet de formaliser cet engagement, je vous propose de l'approuver et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris